

# Vœux 2023 de Vergetot

Mesdames, Messieurs, chers Amis, nous allons commencer notre cérémonie de vœux.

Madame la Conseillère Départementale Florence Durande, vice-présidente du Département de Seine-Maritime, chère Florence.

Monsieur le Président de l'Amicale des Maires, cher Patrick Dumoulin.

Mesdames et Messieurs les maires, Adjointes et Conseillers municipaux.

Mesdames et Messieurs les représentants de la Brigade de Gendarmerie, du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Mesdames et Messieurs les représentants des services de la Communauté Urbaine.

Mesdames et Messieurs les représentants de la Trésorerie d'Harfleur.

Monsieur l'abbé Roquigny, mon Père.

Madame la Présidente et Madame la Vice-présidente de l'association Vergetot Caux Loisirs, Céline Sautai et Sandrine Lemaître.

Mesdames les représentantes de la Maison d'Assistance Maternelle de Vergetot.

## **Sont excusés :**

Madame la Sénatrice Agnès Canayer, étant déjà prise dans d'autres obligations.

Madame la députée Marie-Agnès Poussier-Winsback , ayant déjà d'autres engagements.

Thérèse Baril, Maire de Vergetot et Alain Fleuret, maire de Criquetot L'esneval sont également excusés et dignement représentés par leurs 1<sup>er</sup> Adjointes (Philippe Durécu et Dominique Foubert)

Chères Vergetotaises, chers Vergetotais, chers Amis,

Je commence cette cérémonie par une bien triste nouvelle puisque notre maire-honoraire Gilbert Fréval nous a quittés ce 1<sup>er</sup> Janvier dans sa 90ème année.

Gilbert Fréval, un enfant du village, devient conseiller municipal en Mars 1965, 1<sup>er</sup> Adjoint en 1977, puis maire en 1983. Il aura consacré 43 ans en tant qu'élu dont 25 années en tant que maire, jusqu'en 2008.

Toutes nos pensées ce soir vont vers son épouse Eliane et ses 2 enfants, Murielle et Corinne.

L'année 2022 nous aura apporté un peu plus de liberté face à la crise sanitaire mais un conflit a éclaté aux portes de l'Europe.

Alors, pour l'ensemble de l'équipe municipale, nos vœux les plus chers pour cette nouvelle année 2023 restent des vœux d'espoir et de paix. Que l'année 2023 mette un terme à cette épidémie mondiale et à cette guerre que notre génération ne voulait pas connaître.

**Toute l'équipe municipale et le personnel communal se joint à moi pour vous présenter tous nos sincères vœux de santé et de bonheur, pour vous, pour votre famille et vos proches.**

Notre commune de Vergetot compte 457 habitants au 1<sup>er</sup> Janvier 2023 (Chiffre INSEE)

En 2022, nous avons enregistré cinq naissances dont Nino Gonzalez Luna et Chloé Héron. Nous avons célébré le baptême civil de Malo Dhedin et pacsés 2 couples : Baptiste Michaux et Marine Briard ainsi que Clément Lévasseur et Emeline Haté. Malheureusement, nous avons enregistré 2 décès.

Dès le 2 Janvier 2022, Véronique Verneuil est venue renforcer l'équipe communale avec un contrat de 10 heures par semaine. Cette décision a été prise en Conseil Municipal pour renforcer le secrétariat de notre commune, principalement au niveau de l'urbanisme. Nous avons instruit entre autre 11 certificats d'urbanisme d'information, 17 Déclarations Préalables, 10 Permis de construire et 2 permis d'aménager. Véronique, forte de 2 autres contrats dans 2 autres communes, s'est vite intégrée.

Tous nos remerciements vont également vers Bruno Leleu, Dominique Millet et bien sûr à notre Secrétaire de Mairie, Christelle Godard. Tous trois assurent avec beaucoup de rigueur toutes les tâches administratives, d'entretien et d'accompagnement pour le transport scolaire dans notre commune.

Pour l'équipe municipale, pour le maire, c'est rassurant d'être aussi bien entouré ; un grand merci à vous quatre. Un grand merci également à Maryse Sautreuil qui a remplacé pendant quelques mois Dominique Millet, victime d'un accident de la route.

Tous ces projets d'urbanisme que nous avons cités ont pu se réaliser grâce au renforcement de notre défense-incendie. Depuis le début du mandat, nous avons mis en place 3 citernes- incendie et, au titre des investissements 2022, une 4<sup>ème</sup> citerne sera mise en place dès le 16 Janvier au hameau du Seillot pour un coût de 41046 Euros HT. Nous avons obtenu 80% de subventions grâce aux aides de l'Etat, du Département et du fonds de concours de la Communauté Urbaine. Au total, ce sont 5 citernes-incendie dont la commune s'est équipée. La première avait été mise en place dans le mandat précédent. L'assouplissement des règles d'urbanisme nous évite la pose de 2 citernes supplémentaires dans le centre-bourg.

A partir de cette année, 17 constructions devraient se réaliser dans la commune. (8 dans le centre-bourg, 7 dans le hameau du Coudray et 2 dans le hameau du Seillot.

Au titre des investissements 2022, nous voulions réaliser également le chemin piétonnier le long de la route du carreau pour un montant de 49768 Euros HT qui permettrait de rejoindre l'impasse du bassin et, dans un avenir proche, de rejoindre la voie verte prévue par la Communauté Urbaine jusqu'à Criquetot l'Esneval.

Nous avons bien obtenu l'aide de l'état (DETR) à hauteur de 30% mais, à aujourd'hui, nous n'avons obtenu ni le DSIL (dotation de soutien à l'investissement local), ni la subvention du Département qui vient du produit des amendes de police que l'état redistribue aux Départements; subvention que la Préfecture remet en cause au grand étonnement des membres du Conseil Départemental.

Ne pouvant mettre en péril les finances de la commune, nous mettons en attente ce projet. La subvention DSIL sera représentée en 2023 et nous espérons que Mr le Préfet reviendra sur sa décision car cette subvention finance les travaux de sécurisation de nos villages pour que chaque piéton puisse se déplacer en toute quiétude.

Nos investissements 2022 ont porté également sur des travaux de préparation concernant notre projet de nouvelle salle des fêtes route de la cavée :

- Le 14 Décembre 2022, nous sommes devenus propriétaire d'une parcelle de 3000 m<sup>2</sup> route de la cavée pour un montant de 31800 Euros TTC. Un grand merci à Jean-Hubert Fréval qui a accepté de nous vendre cette parcelle.
- Précédemment, la société FondOuest a réalisé 2 sondages pour lever partiellement un indice de cavité qui impactait ce terrain pour un montant de 3804 Euros TTC.

- En Dépenses de Fonctionnement, nous avons réalisé le bornage de cette parcelle pour un montant de 1452 Euros TTC.
- Nous avons également effectué des sondages par FondOuest sur un terrain situé route de l'orme dont la commune est propriétaire pour un montant de 15096 Euros afin de libérer 2 parcelles constructibles que nous mettrons en vente cette année. Le fruit de cette vente financera en partie notre projet de Salle des Fêtes qui avance bien.

Nous avons signé en 2022 une convention avec le Service Grands Projets de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole qui nous accompagne tout au long du projet.

Nous avons validé début Septembre le programme détaillé du Projet. Actuellement, nous préparons les documents à mettre sur les plateformes de Marchés Publics. Ensuite, viendra le choix de l'architecte et du Maître d'œuvre, du phasage du projet : esquisse, avant-projet. Nous espérons le début des travaux avant fin 2023.

Le Dimanche 2 Octobre 2022, nous avons renoué avec le traditionnel repas des Aînés servi par Cuisine et Service et son chef, Franky Rubigny. L'ambiance était conviviale et l'on sentait ce besoin de se retrouver après ces 2 années de coupure. Nos Aînés ont également reçu quelques jours avant Noël un colis constitué de produits locaux.

Les membres du conseil municipal ont pris plaisir à remettre ces colis à domicile pour les Aînés qui le souhaitaient... d'ailleurs plus nombreux que l'année précédente.

Enfin, lors d'une cérémonie le 21 Décembre, nos 61 jeunes sportifs ont reçu chacun un ticket-sport d'une valeur de 65 €.

Tous les projets présentés, toutes les réalisations faites au cours de l'année 2022 font l'objet de décisions prises uniquement en Conseil Municipal par l'ensemble des conseillers que je tiens à remercier chaleureusement.

**Je vous renouvelle mes vœux les plus chers pour cette nouvelle année 2023 ;  
Vœux d'espoir et de paix retrouvée!**

Nous allons pouvoir partager, maintenant, ce moment de convivialité ; lever notre verre et déguster les toasts et mignardises que nous a préparé Cuisine et Service. Merci également à Sandrine Rubigny pour la décoration de cette table, de cette salle.